

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2011-2016 n°63 Adoption d'un nouveau règlement communal des ports

Rapport de la Commission permanente des finances

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes : Véronique Perrelet
 Lucette Schmutz, rapporteur

MM. Olivier Barras, Président
 Michel Deruaz
 Loïc Haldimann
 Christian Hay (excusé les 20 et 27 avril 2015)
 Olivier Paley

s'est penchée, les 20 et 27 avril 2015, au vu de ses conséquences financières pour la commune de Rolle sur le préavis municipal relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal des ports.

La CoFin a constaté que le règlement ne tient pas compte du déménagement des personnes d'une autre commune à Rolle et vice versa. Afin, de palier aux tracasseries administratives et aux remboursements ou aux encaissements de droits de boucle supplémentaires que les déplacements de personnes pourraient engendrer, les membres de la commission propose à l'unanimité **d'amender** le règlement des ports en rajoutant un alinéa à l'article 56 soit :

Alinéa 56.3 : « le droit de boucle est payé une fois et il n'y a pas de modification en cas de déménagement du titulaire de la place.»

Au vu de ce qui précède la Commission permanentes des Finances, vous demande, à une large majorité (5 voix pour, 1 voix contre), Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les conclusions amendées du PM n° 63.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis 2011-2016 / n°63 de la Municipalité du 11 février 2015,

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier le projet,

entendu le rapport de la commission permanente des finances

considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

1. Adopte le nouveau règlement communal des ports **amendé**, ceci sous réserve de son approbation par le Département de la Sécurité et de l'Environnement du Canton de Vaud.

Au nom de la commission.

Rolle, le 1^{er} mai 2015

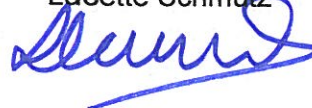
Le Président

Olivier Barras

Handwritten signature of Olivier Barras in blue ink.

Le rapporteur

Lucette Schmutz

Handwritten signature of Lucette Schmutz in blue ink.